

*République française*  
**COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE**  
 DEPARTEMENT de la Lozère

**DE\_2021\_037**

**Séance du lundi 12 avril 2021**

**Membres en exercice : 19**

Date de la convocation: 06/04/2021

**Présents : 18**

*L'an deux mille vingt-et-un et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*

**Votants: 18**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Présents :** Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

**Secrétaire de séance: Christelle FOLCHER**

**Représentés:**

**Excusés:** Sophie BOISSIER

**Absents:**

**Objet: Vote du compte administratif complet - eau\_pont\_montvert\_sud\_lozere - DE\_2021\_037**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MAURIN Stephan délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	66 560.01			50 017.59	66 560.01	50 017.59
Opérations de l'exercice	213 116.01	184 213.15	601 782.45	571 507.15	814 898.46	755 720.30
<b>TOTAUX</b>	<b>279 676.02</b>	<b>184 213.15</b>	<b>601 782.45</b>	<b>621 524.74</b>	<b>881 458.47</b>	<b>805 737.89</b>
Résultat de clôture	95 462.87			19 742.29	75 720.58	
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement	75 720.58	
				Pour mémoire : virement à la s		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

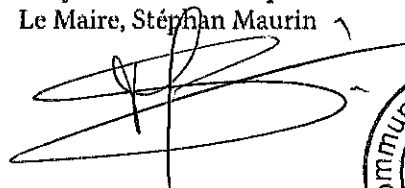
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	0	au compte 1068 (recette d'inve
RF	0	au compte 002 (excédent de fon
Préfecture de Mandé		
Contrôle de légalité		
Date de réception de l'AR: 30/04/2021		
048-200057594-20210412-DE_2021_037-DE		

Fait et délibéré LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Stéphan Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/04/2021 048-200057594-20210412-DE 2021 037-DE